



SCCV CANEJAN BOIS MARTIN

QUARTUS Bois
LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN Martin

Ind.1 en date du 24/03/2025

B004 T2
bâtiment B - rdc

tableau de surfaces habitables

| | |
|----------------|---------------------|
| entrée | 4.4 m ² |
| séjour/cuisine | 23.0 m ² |
| chambre 1 | 11.6 m ² |
| sde/wc | 5.4 m ² |
| total | 44.4 m ² |
| jardin | 21.0 m ² |

| | | | |
|--------------------------|---------------------|-------------------|---------------------------|
| PF : PORTE-FENETRE | PI : PLACARD | Rgt : RANGEMENT | — Equipement non fourni |
| OF : OUVERTURE FRANÇAISE | R : RÉFRIGÉRATEUR | EPL : EMPLACEMENT | — Tableau d'abonné |
| F : FIXE | CGL : CONGÉLATEUR | PLACARD | BT Ballon thermodynamique |
| OB : OSCILLO BATTANT | LL : LAVE-LINGE | | — Sèche-serviette |
| GC : GARDE-CORPS | LV : LAVE-VAISSELLE | | — Réglementation PMR |
| | | | □ Gaine technique |

Les surfaces habitables et annexes indiquées et la hauteur des seuils sont approximatives, et soumises aux tolérances d'exécution. Celles des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent. Sur les plans de vente ne figurent pas nécessairement les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, convecteurs ou équipements. Toutefois lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement définitif des ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études de conception et techniques des corps d'états, notamment des modifications susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction de l'étude thermique, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les hauteurs, les niveaux, les seuils que les équipements et leur positionnement.

Les canalisations, barbacanes, descentes eaux pluviales, trappes de visite sur gaines techniques, convecteurs et volets roulants ne sont pas systématiquement figurés.

Les équipements ménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis.

